

# **Vous êtes appelé à élire, le 20 octobre 2011,**

**vos représentants** au sein des

**Commissions Administratives Paritaires Locales** des  
**agents des Finances Publiques, dont les statuts sont  
applicables depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.**

Ces organes de concertation, instances où sont en particulier défendus les droits à promotion et à mutation de tous les agents de la Direction Générale des Finances Publiques, sont paritaires, c'est-à-dire composés pour moitié de représentants de l'Administration et pour moitié de représentants des personnels élus sur listes présentées par les organisations syndicales.

Les femmes et les hommes présentés par la section **F.O.-D.G.Fi.P.** sont d'abord des collègues qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques ; ce sont aussi des militants compétents et tenaces qui veulent que les droits de chacun soient respectés. Ils seront demain en capacité de défendre les intérêts individuels ou collectifs de l'ensemble des agents de notre Administration.

Il vous faut aussi une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, départemental et national, capable, en toute indépendance, de défendre vos justes revendications.

S'il s'est pleinement inscrit dans les discussions relatives aux règles de gestion fusionnées, le Syndicat **F.O.-D.G.Fi.P.** continue à revendiquer des améliorations du système mis en place par l'Administration pour que le fameux principe du « gagnant -gagnant », constamment repris par le Directeur Général, soit une réalité pour l'ensemble des agents de la Direction Générale des Finances Publiques.

En votant **FORCE OUVRIERE** le 20 octobre 2011, vous envoyez un message clair pour que vos demandes en matière de mutations (deux mouvements dans l'année), de promotions (droit au retour dans le département d'origine pour les internes), de titularisations soient pris en compte et que votre voix soit entendue par l'administration.

# VOTEZ **FO** DGFIP

la force syndicale

**LE 20 OCTOBRE 2011, POUR FAIRE ABOUTIR  
VOS LÉGITIMES REVENDICATIONS**

**20  
OCTOBRE**

**VOTEZ et faites VOTER  
POUR LES CANDIDATS **F.O.-DGFIP****

## Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - ANCELOT Claude	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	E.R.D.
2 - AMEDEE Béatrice	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	DRFIP Jean Moulin
3 - DEBEY Christiane	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	DRFIP Jean Moulin
4 - JACQUOT Guy	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	E.R.R. Rouen
1 - GANABISINSKI Franck	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	DRFiP Jean Moulin
2 - LEFRANCOIS Odile	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	DRFIP Pasteur
3 - CASTEL Béatrice	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	T. St Aubin lès Elbeuf
4 - HEMET Karl	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	E.R.D.
1 - DUMENIL Brigitte	AA 1 <sup>ère</sup> classe	S.I.P. Dieppe
2 - CARON Patricia	AA 1 <sup>ère</sup> classe	DRFIP Jean Moulin
3 - GREBOVAL Raphaële	AA 1 <sup>ère</sup> classe	S.I.P Neufchâtel en Bray
4 - COADOU Catherine	AA 1 <sup>ère</sup> classe	T. Valmont

## Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - RIVRIN Emmanuelle	Cont. Principal	S.I.P Dieppe
2 - BARBIER Eric	Cont. Principal	S.I.P. Le Havre Estuaire
3 - MALLET Sylvie	Cont. Principal	DRFIP Jean Moulin
4 - LACHEVRES Lucile	Cont. Principal	S.I.E. Le Havre Océane
1 - BERTHON Béatrice	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	T. Elbeuf
2 - BENARD Valérie	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	S.I.P. Yvetot
3 - ELIOT Josiane	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	T. Maromme
4 - FOURAY Martine	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	DRFIP Jean Moulin

## Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - SALINE Dominique	Inspecteur	DRFIP
2 - PEYREFICHE Eric	Inspecteur	T. Forges lès Eaux
3 - LOÏACONO Marinette	Inspecteur	T. Déville lès Rouen
4 - PINEL Hervé	Inspecteur	DRFIP Pasteur
5 - FOURNIER Olivier	Inspecteur	DRFIP Huissier
6 - DELETTRE Geneviève	Inspecteur	T. Elbeuf
7 - GEZOLME Robert	Inspecteur	DRFIP Huissier
8 - AGUIRRE CHAMBILLA Nadia	Inspecteur	T. Envermeu

Retrouvez nous sur notre site web local :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/076/>

**Attention :**

*Ceci n'est pas un bulletin de vote*

*Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote*

